news.belgium

19 avr 2013 -18:56

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2013

Approbation de projets dans le cadre du programme Optifed

Le Conseil des ministres a approuvé quatre projets dans le cadre du programme d'efficience fédéral Optifed. Ce programme vise à réaliser des économies durables et à améliorer le fonctionnement des autorités fédérales dans le souci d'une meilleure collaboration entre les différents services publics.

Les projets sont les suivants :

- La création d'une fonction centrale de nettoyage auprès du SPF Personnel et Organisation nécessitant le transfert, par étapes et à court terme, de l'actuel personnel de nettoyage.
- L'acquisition et l'utilisation d'un logiciel de navigation/données de noms de rues commerciaux ainsi que l'étude de faisabilité pour la création d'un service coordonné de géolocalisation pour l'administration fédérale.
- L'établissement d'un modèle de gouvernance fédérale afin de réaliser une approche coordonnée, centralisée et mutualisée de la gestion des données.
- La connexion de la direction générale Contrôle et Médiation du SPF Economie à l'application e-PV, qui permet de générer des procès-verbaux électroniques et de les enregistrer dans une base de données, afin d'améliorer l'efficacité des tâches-clés de ses inspections et pouvoir partager les données.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
http://bogaert.belgium.be

